

Le droit international a-t-il une influence sur une situation de crise, face aux armes ?

Cartes Sur Table



Samedi 24 juin 2023

10h15

Le droit international peut-il avoir une influence sur la situation en Artsakh ?

Depuis près de 200 jours, l'Azerbaïdjan a pris en otage les 120 000 Arméniens d'Artsakh. Elle n'a toujours pas relâché les prisonniers de guerre. Elle n'a toujours pas reconnu l'intégrité territoriale de l'Arménie et mène depuis plusieurs semaines une guerre d'usure sur les frontières pour grignoter petit à petit des territoires dans le Syunik, le Gegharkounik, le Tavouch ou l'Ararat, et pour établir le corridor extra territoriale dont elle rêve avec la Turquie. Depuis le 23 avril, elle a établi un check point illégal sur le pont de Hakari, entrée de la nouvelle route d'accès à l'Artsakh, alors qu'elle avait obtenu il y a un an la restitution de Berdzor et Aghavno, qui était la route classique pour se rendre à Stepanakert, promettant l'usage sans entrave de la route passant par Hakari. Pression diplomatique de la France et de l'Union Européenne voire des Etats Unis. Pression de la Russie. Décision de la Cour internationale de Justice, Décision de la CEDH, Rapport des défenseurs des droits, saisine du Conseil de sécurité de l'ONU, Résolution du Parlement Européen, Résolution de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe. Rien n'y fait. L'Azerbaïdjan ne cède à rien, ne négocie rien, attendant que l'Arménie, elle, cède encore un peu plus. En attendant plus personne ne parle du droit de l'Artsakh à l'autodétermination, pas même l'Arménie qui a remplacé ce terme par le droit à la sécurité des Arméniens d'Artsakh.

Que reste-t-il légitimement du processus d'indépendance de l'Artsakh et de son autodétermination ? Quelles sont les leviers juridiques et diplomatiques sur lesquels l'Artsakh et l'Arménie peuvent s'appuyer pour forcer l'Azerbaïdjan à lever son blocus ? Quel poids ont les institutions juridiques et diplomatiques internationales face au pouvoir gazier et pétrolier de l'Azerbaïdjan ?

Autant de question que nous aborderons avec nos invités :

- **Vincent Nioré**, Vice batonnier du Barreau de Paris, - **Raffi Kalfayan**, juriste, expert en droit international, membre fondateur du Centre arménien de droit international et d'études stratégiques,
- **Irina Hovsépian**, analyste politique, membre du cercle d'amitié France Artsakh.

L'émission « Cartes Sur Table », est à suivre en direct à 10 h 15 sur les ondes d'Ayp fm, 99.5, ainsi qu'en vidéo sur notre site radio-aypfm.com et sur « notre live Facebook et YouTube », mais également sur notre application-smartphones.

Le programme sera immédiatement disponible en podcast sur notre site internet, et rediffusé à l'antenne, dimanche à 9h15.

Rediffusion

dimanche 25 juin 2023

à 9h15

Vous pouvez nous suivre EN DIRECT sur 99.5 fm en région parisienne Mais aussi sur www.radio-aypfm.com et sur la RNT (dab +) à Paris, et Marseille



En plus, Vous pouvez nous suivre sur vos smartphones après avoir téléchargé l'application gratuite : Ayp Fm

